

pas moins une bonne idée du progrès de notre population, même à une époque où ces renseignements n'existaient pas en France. (1)

Le premier recensement régulier de la province de Québec a été fait en 1665-66, quatre-vingt-seize ans avant les compilations de l'abbé d'Espilly, et cent trente-cinq ans avant le recensement des préfets.

Outre ces renseignements officiels, nous en possédons encore plusieurs autres pour diverses périodes de notre histoire, et ils ne manquent pas d'une certaine importance. Les *Voyages de Champlain* font connaître la population de Québec et de la colonie en 1608, 1620, 1628 et 1629; les *Relations des Jésuites*, en 1641; les *Lettres Historiques* de la Mère de l'Incarnation et l'ouvrage de Leclerc sur *l'Etablissement de la Foi en Canada*, nous donnent respectivement les chiffres de la population en 1653 et 1663. Voilà des éléments de statistique plus complets, — puisqu'ils remontent jusqu'à l'origine du pays — et plus authentiques que ceux de n'importe quel autre pays, même des Etats Unis, et on peut dire qu'ils sont à peu près parfaits, si on ajoute à ces sources d'information, les registres des naissances, décès et mariages, qu'on a commencé à tenir en 1621.

Ces divers renseignements établissent qu'il n'y a pas de pays dont la population se soit accrue aussi rapidement que celle de la province de Québec. Lors de la fondation de la colonie, en 1605, Champlain n'avait que trente-sept hommes avec lui; de cette date à 1660, il vint de France à peu près mille colons, et 3,700 de 1663 à 1672. Depuis cette dernière époque, le nombre des immigrants n'a pas excédé un millier jusqu'à 1710, et il s'est élevé à quatre ou cinq mille de 1710 à 1760. En sorte que durant les cent cinquante-deux ans compris entre la fondation de la colonie et la conquête, il est arrivé dans le pays environ dix mille colons français qui s'y sont établis.

Ce noyau de population s'est développé si rapidement, qu'en 1760, la province comptait de 70,000 personnes: c'est le chiffre que donne un document qui se trouve aux *Archives de Paris*. M. Rameau, qui a fait une étude consciencieuse du progrès de la population de la colonie sous la domination française, établit, par des données dont l'exactitude ne saurait être révoquée

---

(1) Le chiffre de la population française n'a été compilé, d'une manière hypothétique, que vers 1762 par l'abbé d'Espilly, et officiellement par les préfets, qu'en 1801 seulement.